

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2021/045

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26

**Date de la Convocation**

15/11/21

**Date d'Affichage**

29/11/21

**Objet de la Délibération**

**Vote de crédits d'investissement  
2022**

L' an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

**Présents** : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, LOUBEAU, MARC, EVEN, DASSENOY, PANAVILLE, SANDOVAL, SARICA, COMBLET

**Absents** : Mme VITRICE, Mme MONFRAIX, M. CHONG-KEE

Mme GARCIA procuration à Mme TRIAES

M. SUC procuration à Mme DASSENOY

M. AÏTA procuration M. MARC

Mme RANCHET procuration à Mme FIERLEJ

Mme LEROUX procuration à M. DAGUES-BIE

Mme DEGEILH procuration à Mme SANDOVAL

M. DOLAGBENU procuration à M. SARICA

**Secrétaire** : M. MEYER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1621-1 et L 2121-29,

Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2022,

Après en avoir délibéré et afin de procéder au règlement des factures, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal de 2022 avant le vote du budget, dans la limite de 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, soit 483 770 euros représentant 25 % de 1 810 718 euros (selon annexe jointe).

Ainsi fait et délibéré en Mairie

Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,

**Christophe Tountevich**

